

Tunis le 3 mai 2010

Les journalistes tunisiens célèbrent dans le deuil la journée de la liberté de la presse

C'est dans le deuil que les journalistes tunisiens célèbrent cette année la journée de la liberté de la presse. Alors que la Tunisie était l'un des premiers pays de la région à avoir connu un printemps médiatique les années 80, elle vit aujourd'hui une régression historique de l'état de la liberté de la presse.

Depuis 23 ans, avec l'arrivée au pouvoir de Ben Ali, année après année, les Tunisiens ont vu se dégrader l'état de leur liberté d'expression de façon régulière. Chaque jour qui passe voit s'envoler un pan de la marge de liberté qui leur restait. Une véritable guerre ouverte contre la liberté de la presse a été menée par les autorités.

A l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, l'OLPEC constate que cette journée du 3 mai ne déroge pas à celles qui l'ont précédé et la Tunisie est encore en deuil de sa liberté.

Les élections générales d'octobre 2009 qui ont vu le renouvellement du mandat de ben Ali à la tête de l'Etat pour la cinquième fois consécutive avec un scrutin de 89,62%, ont été l'occasion d'une recrudescence des attaques contre les journalistes et la presse d'opposition. Le 24 octobre 2009, la veille du scrutin, le président Ben Ali prononçait un discours où il menaçait ceux qui « n'ont pas respecté le caractère sacro-saint de la patrie ni son intégrité et ont poussé l'audace jusqu'au recours aux allégations mensongères et à l'incitation à une campagne désespérée auprès de certains journalistes étrangers, pour mettre en doute les résultats des élections avant même le dépouillement du scrutin. ». Une semaine plus tard, ces menaces étaient mises à exécution, des journalistes étaient attaqués, arrêtés et jetés en prison.

Monopole de fait

Durant la campagne électorale, le président sortant a accaparé 97,14% de l'espace médiatique dans la presse écrite au détriment du candidat de l'opposition qui n'a eu que 0,10%, selon un rapport publié par 5 ONG indépendantes qui ont observé les performances des médias durant les élections. Ce fait est assez révélateur du monopole de fait exercé par les autorités sur les médias.

Le paysage médiatique, contrairement aux déclarations officielles n'est ni libre, ni pluriel. Malgré ces 306 journaux recensés officiellement, il n'existe pas un seul journal indépendant en Tunisie; tous les journaux indépendants ont été éradiqués en 1990 et pas un seul n'a été autorisé à paraître depuis, malgré les tentatives répétées de nombreux journalistes.

Il existe seulement 3 journaux d'opposition qui sont privés de publicité et soumis à des pressions permanentes limitant leur diffusion. Ces journaux ont subi également des suspensions (attariq Al Jadid, Al mawkif, Mouwatinoun); lors de la campagne électorale, le dépôt légal qui était abrogé a été réactivé de fait (Attarik et Mouwatinoun).

Quant à l'audiovisuel, il est totalement sous monopole d'Etat et seuls les proches du pouvoir ont pu bénéficier de licences pour diffuser des chaînes TV ou radios privées, dans l'opacité la plus totale. Toutes les demandes déposées par des journalistes depuis 1987 sont restées sans réponse. Les radios qui ont osé émettre sur Internet et sur le satellite ont vu leurs locaux mis sous scellés, leurs équipements confisqués et des procédures judiciaires lancées contre eux (Radio Kalima, Radio6).

### Emprisonnement et procès iniques

Cette année s'est illustrée par l'augmentation du nombre de poursuites judiciaires à l'encontre de journalistes indépendants ou opposants travaillant pour des médias basés à l'étranger car aucun média local n'est en mesure de publier leurs écrits ou reportages (Fahem Boukadous, Taoufik Ben Brik, Zouhayr Makhoulf, Hama Hammami, Sihem Bensedrine, Salah Fourti, Omar Mestiri, Nizar Ben Hassen, Mouldi Zouabi...etc.).

Pour certains, ces poursuites ont abouti à des condamnations à des peines de prison fermes ( Zouhayr Makhoulf, Taoufik Ben Brik, Fahem Boukadous); certaines de ces sentences ont été définitives et se sont soldées par des peines d'emprisonnements à l'issue de procès iniques (Zouhayr Makhoulf, Taoufik Ben Brik). Un étudiant, Mohamed Soudani, a été enlevé et incarcéré le 22 octobre, suite à des interviews qu'il a accordées aux reporters de RFI et de Radio Monte-Carlo.

### Agressions physiques

L'agression physique est devenue une pratique courante et banale pour la police politique qui exerce une surveillance policière collante. La seule forme de dialogue que pratiquent les autorités avec les journalistes est la matraque de la police. Durant l'année 2009 un grand nombre de journalistes ont été physiquement agressés; le plus grave a été l'enlèvement par des policiers en civil et le passage à tabac dans un parc isolé de la capitale du journaliste Slim Boukhdhir le 28 octobre 2009; non moins grave le passage à tabac du directeur du journal interdit Al Badil, Hama Hamami le 29 septembre à l'aéroport de Tunis Carthage alors qu'il rentrait de France après avoir dénoncé sur la chaîne France24 la situation des libertés en Tunisie.

A plusieurs reprises et de manière récurrente, de nombreux journalistes ont été agressés (Mouldi Zouabi, Faten Hamdi, Sihem Bensedrine, Aymen Rezgui, Moez Jemai, Moez El Bey, Mahmoud Dhaouadi, Lotfi Hajji, Zouhayr Makhoulf, Omar Mestiri...etc); Toutes les plaintes qu'ils ont déposées sont restées sans suite.

### Atteintes à la liberté de circulation

Ce 3 mai, les autorités ont célébré la journée de la presse en encerclant les domiciles des certains journalistes et en les empêchant de les quitter durant toute la journée (Naziha Rjiba, Slim Boukhdhir Lotfi Hidouri...etc); ces pratiques sont monnaie courante lorsque la police ne souhaite pas un quelconque rassemblement des journalistes ou décide de les empêcher de participer à une conférence de presse, comme cela a été le cas lors de l'interdiction de la conférence de presse de Human rights watch le 23 mars 2010.

#### Censure systématique de l'Internet

Non seulement la cyberpolice contrôle la messagerie des citoyens et bloque tous les sites web d'information, mais elle coupe régulièrement les connexions Internet des journalistes et défenseurs de droits humains, les assujettissant à une véritable guerre de communication. Elle contrôle également leurs profils dans les réseaux sociaux tels que Facebook et parfois pirate leurs compte ou les bloque. De nombreux jeunes ont été interpellés, arrêtés ou poursuivis par la police et leurs ordinateurs confisqués suite à un message publié sur l'un des réseaux sociaux.

#### Campagnes de diffamation

L'arme de l'insulte et de la calomnie a été l'un des outils privilégiés utilisé pour salir et porter atteinte à l'honneur des journalistes indépendants allant jusqu'à la menace de mort (Slim Bagga). Contrairement à ce qu'a affirmé le président de la république à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse qui a souligné: « Nous avons misé en cela sur la conscience des professionnels du secteur en leur droit d'exercer la liberté et la critique constructive loin de toute forme de sensationnel, de diffamation ou de calomnie, sans porter atteinte à l'honneur des personnes. » les campagnes de diffamation et de calomnies ont été orchestrées de façon systématique à l'encontre des journalistes et défenseurs et largement encouragés dans la presse dirigée par les services spéciaux du ministère de l'Intérieur et relayés par des médias étrangers achetés par l'ATCE avec l'argent public des mois durant. Là encore, les plaintes déposées sont restées sans suites.

L'OLPEC appelle les journalistes libres et les acteurs de la société civile indépendante à se mobiliser pour sauver ce secteur sinistré.